

PAROLES DE CHERCHEURS

FORUM DU 8 AVRIL 2011

**Recherche appliquée et service à la collectivité
au sein des Hautes écoles :
un outil à promouvoir ?**

Paul ANCIAUX
Haute Ecole Léonard de Vinci



Haute Ecole Léonard de VINCI

Bruxelles et Brabant Wallon

4 sites en 2012

6 catégories :

Economique (TC)	Paramédicale (TC+TL)
Pédagogique (TC)	Sociale (TC)
Technique (TC+TL)	Traduction-Interprétation (TL)

6 Instituts :

ECAM	ENCBW	IESP2A
ILMH	IPL	ISEI

27 Formations et 9 spécialisations

+/- 7500 Etudiants

600 membres du personnel (nombreux professeurs invités)

Centres de recherche :

CERDECAM : vocation technologique

CTB : terminologie

PROFILS : langue des signes



Recherche appliquée et service à la collectivité : outils à promouvoir au sein des Hautes Ecoles ?

- Les hautes écoles
 - sont en contact étroit et permanent avec le monde professionnel
 - peuvent jouer un rôle de première ligne pour répondre aux besoins en termes de :
 - Recherche appliquée
 - Service à la collectivité
 - Formation continuée
- Décret du 31 mars 2004 dit « Décret de Bologne »
 - *reconnait à l'enseignement supérieur trois missions essentielles :*
 - *formation initiale et continuée,*
 - *recherche et/ou création*
 - *et services à la collectivité.*

Recherche appliquée et service à la collectivité : outils à promouvoir au sein des Hautes Ecoles ?

Proposition de définition :

Hautes Ecoles et Universités donnent au mot
« recherche » des sens très différents.

En Haute Ecole, on conçoit la recherche comme :

- une activité directement engagée dans la société
- devant contribuer au développement de son tissu socio-économique.

Résolument « appliquée », cette recherche coïncide avec
les défis sociétaux de notre temps.

Recherche appliquée et service à la collectivité : outils à promouvoir au sein des Hautes Ecoles ?

6 thèmes à aborder

Evolution de ces missions
Moyens humains matériels et financiers
Réponses aux attentes des entreprises
Conditions de travail des enseignants
Partenariats avec universités
Différences entre réseaux

Doit-on maintenir en l'état ces **missions**, les renforcer ou les transférer ?

Les renforcer évidemment !

- Lien étroit entre recherche et enseignement
- Services rendus
- Feed-back de la recherche sur l'enseignement (compétences des enseignants et qualité des enseignements)
- Rentrées financières

- Susciter l'intérêt des étudiants pour la recherche
- Développer leur esprit de création et d'innovation

Les Hautes Ecoles disposent-elles de **moyens** suffisants (financiers, en matériel et en ressources humaines) pour assurer ces deux missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?

Moyens financiers : INSUFFISANTS

- Pas prévu dans le cadre financier (si peu!)
 - Option stratégique de la gouvernance (à enveloppe financière fermée!)
 - Projets RW ou RBC :
 - pour chercheur : OUI
 - pour enseignant : si peu! : 25k€ par projet
- FIRST ou SOIB : (1/2ETP MA sur 2 à 4 ans)

Les hautes écoles disposent-elles de **moyens** suffisants (financiers, en matériel et en ressources humaines) pour assurer ces deux missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?

Moyens en matériel : INSUFFISANTS

- Manque de place dans les établissements en termes d'infrastructure (superficie, infrastructure)
- La mission est « récente »
- Peu de moyens pour investir dans du matériel de pointe

Les hautes écoles disposent-elles de **moyens** suffisants (financiers, en matériel et en ressources humaines) pour assurer ces deux missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?

Ressources humaines : INSUFFISANTES

- Il manque un statut d'enseignant-chercheur (charge habituelle → 480h ne permet pas de s'y consacrer)
- Frustrations de certains : possibilités pour des chercheurs et pas des enseignants
- Statut de de chercheur inexistant
- Possibilités de promotion forts étroites :
 - Donc motivation basée sur l'intérêt personnel de l'enseignant

Les hautes écoles sont-elles en mesure de répondre aux attentes des entreprises ?

- Oui :
 - Dans leurs domaines de compétences, académique et matériels (champ de compétences réduit si petites unités d'enseignement)
- Non :
 - Il manque de moyens humains pour répondre à toutes les demandes dans certains domaines (notamment technologique)
 - Les rythmes de l'entreprise et de la Haute Ecole sont parfois difficilement conciliables par périodes
 - cours, examens, délibérations, congés, ...
 - urgences quasi-inconciliables

Comment améliorer les **conditions de travail** des enseignants pour qu'ils participent au mieux à ces missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?

- Disponibilité d'esprit pour de nouvelles pistes de recherche (Idées dans les TFE et stages)
- Donner du temps pour approfondir les idées : libération partielle de charges académiques
- Compenser financièrement la diminution de la charge académique (pour payer les autres profs)
- Créer un statut d'enseignant-chercheur lui donnant le temps de faire de la recherche
- Dégager des moyens financiers à la hauteur de ce qui est attendu de ces missions

Comment améliorer les **conditions de travail** des enseignants pour qu'ils participent au mieux à ces missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?

- Stabiliser le volume d'activité dans ces missions (inconvenient de la fluctuation de la charge)
- Prévoir et financer un cadre permanent chargé de « décrocher des contrats » dans le cadre de ces missions »
- Mettre à la disposition des enseignants qui œuvrent à ces missions un environnement prenant en charge les aspects juridiques et administratifs
- Encourager des enseignants à se lancer dans un doctorat

Des partenariats avec les institutions universitaires ne sont-ils pas souhaitables ?

Comment créer les conditions favorables à de tels partenariats ?

- OUI Partenariats souhaitable : réseaux multi-acteurs
 - Taille importante
 - Structures plus complètes
- Développer la culture « recherche » au sein de la Haute Ecole
- Ouvrir des projets universitaires aux Hautes Ecoles
- Proposer aux universités des partenariats sur des projets Hautes Ecoles
- Créer des plateformes de recherche multi-acteurs sur base de projets (avec incitants financiers spécifiques à la création

Selon le réseau auquel elles appartiennent, les hautes écoles sont-elles sur un pied d'égalité pour assurer leur mission de recherche appliquée et de services à la collectivité ?

- 13 Centres de Recherches « technologiques » associés aux Hautes Ecoles : de 1 à 20 ETP
- Qu'est ce qui justifie ces différences ?
 - Situation géographique
 - Les domaines de compétences liés aux formations
 - Les possibilités d'affectation des moyens (coefficient de financements et taille des groupes)
 - La décision stratégique de la gouvernance
 - Pour les Hautes Ecoles organisés par les Pouvoirs Publics, la décision politique d'affectation de moyens particuliers

Cellules interfaces : ADISIF et INDUTECH

ADISIF en RW et INDUTECH en RBC

Créées à l'initiative des Instituts Supérieurs Industriels
dans le but de promouvoir la recherche en Haute Ecole

MISSIONS PRINCIPALES :

- Sensibiliser et développer la R&D en Hautes Ecoles
- Accompagner les centres de recherche des HE dans leurs programmes de R&D
- Assurer une visibilité des compétences des CR
- Valoriser les résultats de la recherche
- Animer le réseau des CR des HE
- Aider au montage des projets de recherche
- Promouvoir les programmes de recherche

Merci de votre attention

Prof. Paul ANCIAUX
Directeur Président

Haute Ecole Léonard de Vinci
Place de l'Alma, 2
1200 Bruxelles

paul.anciaux@vinci.be

www.vinci.be

